

Une présence décentralisée

28 pépinières pour appuyer

les Startups

Pour vous développer :

La pépinière fournit à l'entreprise innovante en phase de démarrage :

- Des locaux meublés et équipés d'une connexion internet haut débit et des ateliers ;
- Des services communs partagés ;
- Une expertise nécessaire au lancement du projet à travers le réseau de compétence disponible en pépinières (technique, marketing, financière ou juridique) ;
- Une facilitation de l'intégration de l'entreprise dans son environnement économique, local, régional et national.

*L'allié de la création
et le développement
de votre entreprise*

Contact :

Agence de promotion de l'Industrie et de l'Innovation
Centre de Soutien à la Création d'Entreprises « CSCE »
63, rue de Syrie, 1002 Tunis Belvédère – Tunisie

Tél : (+216) 71 792 144

(+216) 71 782 318

Fax : (+216) 71 782 482

E-mail : apii@apii.tn



Agence de Promotion
de l'Industrie et de l'Innovation



*Le Réseau National
des Pépinières
d'Entreprises*

*Votre
rampe de
lancement*

**Création
Innovation
Développement**

Les pépinières d'entreprises

UN RESEAU AU SERVICE DES PORTEURS DE PROJETS ET DES ENTREPRISES INNOVANTES

Une structure qui :

- Accueille et accompagne les nouveaux créateurs,
 - Fournit l'assistance nécessaire à la formalisation de leurs projets,
 - Aide au développement de leurs entreprises pour leur assurer les meilleures conditions de réussite, de croissance et de pérennité.
-
- Toute personne intéressée par la création d'un projet dans le secteur industriel ou les services connexes,
 - Les porteurs de projet diplômés de l'Enseignement supérieur ou de la formation professionnelle,
 - Les détenteurs d'un brevet d'invention ou d'une idée de projet innovante,
 - Les entreprises en phase de constitution ou de développement.

Secteurs concernés

Industries manufacturières
Services connexes à l'industrie

QU'EST-CE QU'UNE PEPINIERE D'ENTREPRISES

QUI SONT LES BENEFICIAIRES

Une prestation efficace, pertinente et gratuite

Pour vous informer

Vous trouverez réponse à toutes vos interrogations concernant :

- Les Facilitations et avantages à l'investissement,
- Les Formalités et procédures de création,
- La Législation et réglementation,
- Les études de projets,
- Les monographies sectorielles,
- Les fiches projets.

Pour vous former

Vous avez une idée ou un projet de création d'entreprise et vous voulez acquérir les compétences nécessaires pour réussir ?

La pépinière vous assure une formation pluridisciplinaire, animée par des professionnels adaptée aux besoins des jeunes créateurs :

- Initiation à l'entrepreneuriat,
- Les mécanismes de la création d'entreprises,
- Conception et Modélisation d'un projet.

Pour vous aider à créer votre entreprise :

bénéficier d'un accompagnement à la carte garant de votre réussite

Vous êtes à un stade avancé de préparation de votre projet, la pépinière met à votre disposition tous les services requis pour la finalisation de votre projet et le démarrage de votre entreprise :

- Accompagnement de proximité des porteurs de projets dans l'élaboration du business plan et le montage du projet.
- Mise à la disposition d'experts spécialisés dans les différents domaines de la création d'entreprises : marketing, financement, ingénierie, procédures...